

COMPRENDRE LA RÉFORME DES RETRAITES

+ **BONUS**
ART ET CULTURE

JE
COMPRENDS
RIEN À LA
RÉFORME!

JE CONNAIS
MÊME PAS
LE SYSTÈME
ACTUEL...

C'EST FAIT
EXPRESS!

IL FAUDRAIT
PAS AFFOLER
TOUT LE
MONDE!

MACRON EN PARLAIT DÈS
SA CAMPAGNE EN 2017.

PLUS RÉCEMMENT, CETTE RÉFORME A
AUSSI ÉTÉ RECOMMANDÉE PAR LE

**CONSEIL POUR LES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES
DE L'UNION EUROPÉENNE
(ECOFIN)**

DANS SON RAPPORT EN 2019.

CE RAPPORT
L'ENCOURAGE À ALLER
PLUS VITE ET PLUS
LOIN DANS SA

*“Stratégie
d'Assainissement
Budgétaire”*



CONSCIENT DE L'IMPACT
DÉSASTREUX DE LA RÉFORME
SUR LES MÉTIERS DE LA
CULTURE, LE GOUVERNEMENT
PROPOSE D'ALLER PIOCHER...

**DANS
LES CAISSES
DU BUDGET DE
LA CULTURE !**



DANS UN SECTEUR DÉJÀ AFFAIBLI,
LE FINANCEMENT DE LA CRÉATION
PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE SERA
CONSIDÉRABLEMENT RÉDUIT !

BUDGET DE LA CULTURE
3 MILLIARDS €/AN
(HORS AUDIOVISUEL PUBLIC)

- 350 MILLIONS €/AN

POUR FINANCER L'ÉQUIVALENT DES
COTISATIONS PATRONALES POUR LES
ARTISTES AUTRICES/AUTEURS

-110 MILLIONS €/AN

DE COMPENSATION D'UN
ABATTEMENT DE 30% POUR
LES INTERMITTENT.E.S

-110 MILLIONS €/AN

POUR LES JOURNALISTES
ET LES ARCHITECTES

ECOFIN PRÊCHE
LA NÉCESSITÉ
D'ÉQUILIBRER LES
DIFFÉRENTES CAISSES...

MÊME SI **ECOFIN**
RECONNAÎT QUE

TOUT EN DISANT QU'IL
FAUT **LES VIDER !**

**PAR DES
EXONÉRATIONS DE
COTISATIONS, BAISSÉS
D'IMPÔTS ET MOINS
DE RÉGLEMENTATIONS
POUR LES ENTREPRISES !**

« LE SYSTÈME FRANÇAIS
DE PROTECTION
SOCIALE EST EFFICACE
POUR RÉDUIRE LES
INÉGALITÉS ET LA
PAUVRETÉ ».





MAIS ALORS C'EST BIEN OU PAS BIEN NOTRE SYSTÈME ?

JE T'EXPLIQUE !



EN FAIT, LE GOUVERNEMENT VEUT INSTAURER UNE RÈGLE D'OR

**BLOCAGE
DES RESSOURCES
À LEUR
NIVEAU ACTUEL
14 %
DU PIB**

AUCUNE
JUSTIFICATION À CE
CHIFFRE N'EST
JAMAIS APPORTÉE.

CET OBJECTIF
SEMBLE AVANT
TOUT
IDÉOLOGIQUE !

OR NOUS SAVONS QUE DANS LES PROCHAINES DÉCENNIES, LE NOMBRE DE RETRAITÉS VA FORTEMENT AUGMENTER (GÉNÉRATION "BABYBOOMERS").

DEUX POSSIBILITÉS S'OFFRENT AU GOUVERNEMENT :

CHOIX N°1

GARANTIR LE NIVEAU DES RETRAITES
EN AUGMENTANT LA PART DES
COTISATIONS PAR RAPPORT AU CAPITAL

PIB
2019

CROISSANCE



PIB
2050

PARTIE PRISE
AU CAPITAL
NÉCESSAIRE AU
FINANCEMENT
DES RETRAITES

CAPITAL
PLUS PETIT



CHOIX N°2

GARANTIR LES REVENUS DU CAPITAL
EN EMPÊCHANT L'AUGMENTATION DES
COTISATIONS PAR RAPPORT AU CAPITAL

PIB
2019

CROISSANCE



PIB
2050

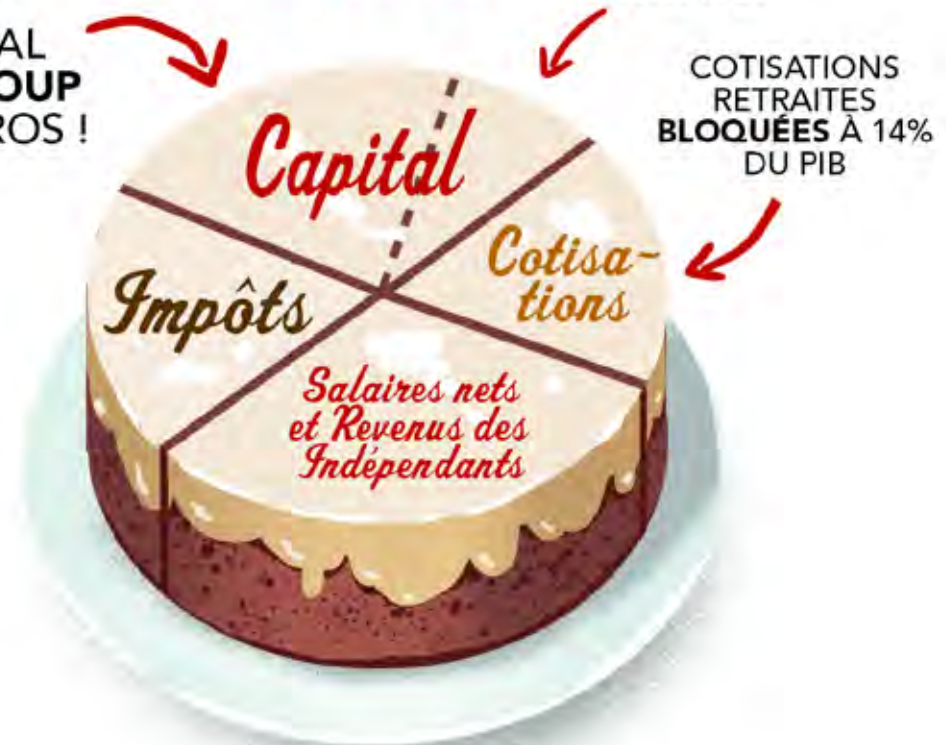
PARTIE RESTÉE AU
CAPITAL ALORS
QU'ON EN A
BESOIN POUR LES
RETRAITES



MON
GÂTEAU
PRÉFÉRÉ!



CAPITAL
BEAUCOUP
PLUS GROS !



LE GOUVERNEMENT A FAIT LE CHOIX N°2.

→ CETTE RÉFORME
NÉOLIBÉRALE EST TRÈS
ATTENDUE PAR LES
FONDS DE PENSIONS
ET LES
GESTIONNAIRES
D'ACTIFS (BLACKROCK)

→ QUI VEULENT
LEUR PART DU
GATEAU, ESTIMÉE À
300 MILLIARDS €
EN 2022.



**L'OBJECTIF INAVOUÉ
DE LA RÉFORME
EST CLAIR :**

LE PASSAGE
PROGRESSIF À UN
**RÉGIME PAR
CAPITALISATION**

PHASE 1



**DÉTRUIRE LA
PROTECTION SOCIALE
GARANTIE COLLECTIVEMENT**

EN BAISSANT LE NIVEAU DES PENSIONS PAR TOUS LES MOYENS : DÉCOTE, COMPTABILISATION DES PIRES ANNÉES, POINT VARIABLE, ETC.

PHASE 2



**PROPOSER UNE
RÉPONSE INDIVIDUELLE**

CHACUN SE FERA SA RETRAITE EN PLAÇANT SON ARGENT DANS DES **FONDS PRIVÉS**.
S'IL A DE L'ARGENT
À PLACER, BIEN ENTENDU !

AUTREMENT DIT

FIN DE LA SOLIDARITÉ
ENTRE LES CLASSES PAUVRES,
MOYENNES ET RICHES, CHACUN
SE PAIERA LA RETRAITE QU'IL
PEUT SE PAYER.

**CES FONDS PRIVÉS
SONT POURTANT
EXTRÊMEMENT FRAGILES !**

L'OCDE A ESTIMÉ QUE
PENDANT **LA CRISE
ÉCONOMIQUE DE 2008**
LES FONDS DE PENSIONS
AVAIENT PERDU QUELQUES
5400 MILLIARDS \$
SOIT ENVIRON UN
QUART DE LEUR VALEUR !

VOUS ALLEZ RIRE !
ON A PERDU TOUTE
VOTRE RETRAITE AVEC
LA CRISE !



POURTANT
IL N'Y A PAS DE
PROBLEME DE
FINANCEMENT DES
RETRAITES !



RESSOURCES

LE CHIFFRE DE DÉFICIT
PROVIENT SURTOUT DE LA
BAISSE DES RESSOURCES
AFFECTÉES AU SYSTÈME.

EN CAUSE :

- LES **EXONÉRATIONS** DE COTISATIONS SOCIALES NON COMPENSÉES
- L'**AUSTÉRITÉ SALARIALE** DANS LE PUBLIQUE ET LE PRIVÉ
- LE **TRAVAIL DISSIMULÉ** (LES HEURES TRAVAILLÉES IMPAYÉES) ÉVALUÉ ENTRE **6,8 À 8,4 MILLIARDS €** PAR AN DE MANQUE À GAGNER EN TERME DE COTISATIONS DANS LE SECTEUR PRIVÉ.
- L'**INÉGALITÉ DES SALAIRES** DÛE AUX DIFFÉRENTES FORMES DE DISCRIMINATIONS, ESTIMÉE À ENVIRON **150 MILLIARDS €**. DONT LES DIFFÉRENCES DE SALAIRES ET DE CARRIÈRE ENTRE **FEMMES ET HOMMES**.



Oui, C'est la

Politique des Caisses Vides

REGARDEZ,
C'EST VIDE!



CETTE STRATÉGIE POLITIQUE
CONSISTE À GÉNÉRER D'ABORD

UN DÉFICIT

POUR ENSUITE JUSTIFIER
POLITIQUEMENT

**UNE RÉFORME
IMPOPULAIRE**

AU NOM DE LA
« **BONNE GESTION** ».

ALORS QU'IL
EXISTE DES FONDS
DE RÉSERVE EN CAS
DE DÉSEQUILIBRE !



FOND DE RÉSERVE
POUR LES RETRAITÉS (FRR)

36 MILLIARDS €

+

FOND DE RÉSERVE
DES COMPLÉMENTAIRES

130 MILLIARDS €

=

166
MILLIARDS €

MAINTENANT,
COMPARONS LE SYSTÈME
ACTUEL ET LE **PROJET DE**
RÉFORME :

ACTUELLEMENT

LE PROJET DE RÉFORME

SYSTÈME PAR
RÉPARTITION

SYSTÈME PAR
POINTS

ÂGE LÉGAL DE DÉPART À LA RETRAITE

AVOIR
AU MOINS
62 ANS

AVOIR
AU MOINS
62 ANS

PARTIR À TAUX PLEIN

43 ANS

**=172
TRIMESTRES
VALIDÉS**

COTISÉS + ASSIMILÉS
PÉRIODES TRAVAILLÉES CHÔMAGE,
MALADIE, MATERNITÉ

**SYSTEME DE
« BONUS MALUS »**

DÉCOTE
SI RETRAITE
PRISE AVANT

SURCOTE
SI RETRAITE
PRISE APRÈS

OU

**AVOIR
67 ANS**

**ÂGE PIVOT
64 ANS**

**IL POURRA ÊTRE
REPORTÉ AU
FIL DES ANS
(65, 66, 67ANS...)**

**SYSTEME DE
« BONUS MALUS »**

**DÉCOTE
DU POINT**
SI RETRAITE
PRISE AVANT

**SURCOTE
DU POINT**
SI RETRAITE
PRISE APRÈS

MONTANT DE LA PENSION

**RETRAITE
DE BASE**

50% DU
SALAIRE

+

COMPLÉMENTAIRES

SOIT ENVIRON 25%
DU SALAIRE

=

**MONTANT
DE LA
PENSION**

SELON TRIMESTRES
COTISÉS

25

MEILLEURES ANNÉES
PRISES EN COMPTE

**POINTS ACCUMULÉS
TOUT AU LONG DE LA
CARRIÈRE**

**NOMBRE
DE POINT
COTISÉS**
PÉRIODE
TRAVAILLÉE

+

**NOMBRE DE
POINTS DE
SOLIDARITÉ**
PÉRIODE
NON-TRAVAILLÉES

*MÊME
VALEUR!*

X

**VALEUR DE
PAIEMENT
DU POINT**

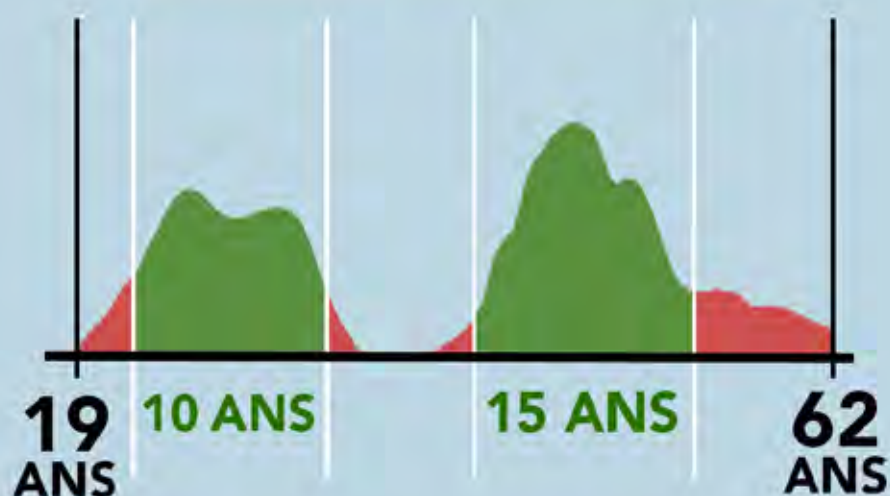
=

**RETRAITE
DE BASE**

**TOUTE LA
CARRIÈRE
PRISE EN COMPTE**

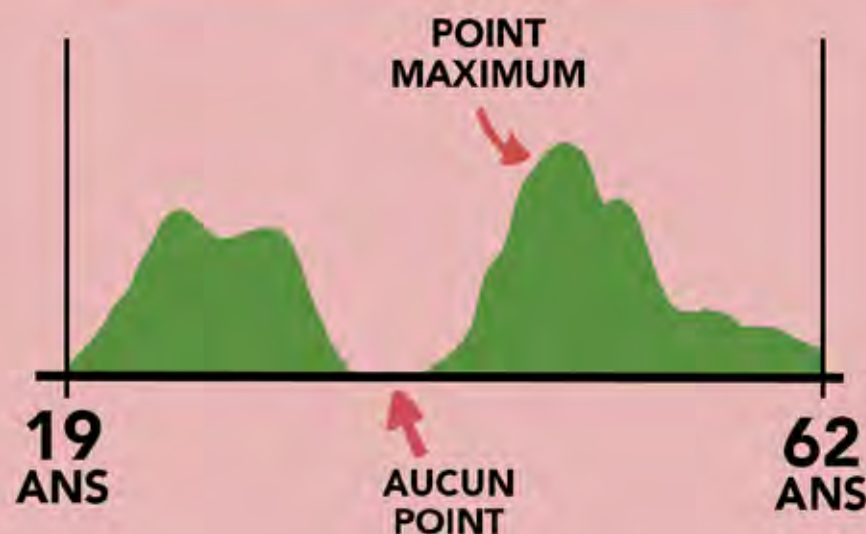
CE QUI PERMET DE NE PAS
PRENDRE EN COMPTE LES
PÉRIODES DIFFICILES.

EXEMPLE CARRIÈRE



LES MAUVAISES ANNÉES
SONT **TRÈS DÉFAVORABLES** ET
NE SONT PLUS « LISSÉES » PAR
LE CALCUL !

EXEMPLE CARRIÈRE



COTISATIONS

ENVIRON

23,1%

SAUF LA PART
AU DESSUS DE
27 000€/MOIS (9%)

POUR TOUT
LE MONDE

28,12%

SAUF LA PART
AU DESSUS DE
10 000€/MOIS (2,8%)

MAIS ALORS,
QUEL SERA
**LA VALEUR
DU POINT ?**



PERSONNE NE LE SAIT !
EN FAIT, LE PILOTAGE DE CE RÉGIME
À POINTS PERMETTRA AUX
GOUVERNEMENTS SUCCESSIFS DE

**BAISSER
DISCRÈTEMENT
LE NIVEAU DES
PENSIONS !**

MÊME
FRANÇOIS FILLON
L'À AVOUÉ !

LE RÉGIME
PAR POINTS
PERMET UNE CHOSE,
QU'AUCUN HOMME
POLITIQUE N'AVOUE.



ÇA PERMET DE
BAISSER CHAQUE ANNÉE
LE MONTANT, LA VALEUR
DES POINTS ET
DONC DE...

DIMINUER
LE NIVEAU DES
PENSIONS !

ET COMMENT ÇA SE PASSE CHEZ NOS VOISINS ?

SUÈDE



LA SUÈDE A MIS EN PLACE UN **SYSTÈME PAR POINTS** : LE TAUX DE PAUVRETÉ DES RETRAITÉ·E·S SUÉDOIS·E EST **DEUX FOIS PLUS ÉLEVÉ QU'EN FRANCE !**

ALLEMAGNE



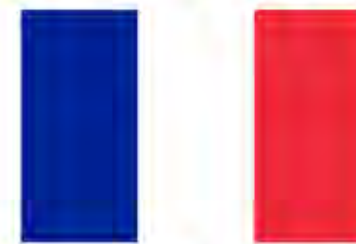
L'ALLEMAGNE, DONT LES RÉFORMES SUCCESSIVES ONT POUSSÉ LES ALLEMAND·E·S À COMPLÉTER LEUR RETRAITE PAR LE **SYSTÈME DE CAPITALISATION**, A **DEUX FOIS ET DEMIE PLUS DE RETRAITÉ·E·S PAUVRES QU'EN FRANCE.**

ROYAUME-UNI



LE ROYAUME-UNI, DONT LE SYSTÈME DE RETRAITES REPOSE EN GRANDE PARTIE SUR LES **ASSURANCES-PRIVÉES** : LE TAUX DE PAUVRETÉ DES RETRAITÉ·E·S Y EST QUASIMENT **TROIS FOIS PLUS ÉLEVÉ QU'EN FRANCE !**

FRANCE



AVEC SON **SYSTÈME PAR RÉPARTITION**, LA FRANCE EST QUASIMENT LE PAYS OÙ LA PROPORTION DE RETRAITÉ·E·S PAUVRES EST **LA PLUS BASSE.**

L'âge Pivot

LE MAINTIEN DE L'ÂGE LÉGAL DE DÉPART À LA RETRAITE À **62 ANS** EST UN LEURRE.

IL FAUDRA ATTEINDRE **64 ANS** POUR PERCEVOIR UNE RETRAITE À TAUX PLEIN, SANS DÉCOTE.



DANS CERTAINS MÉTIERS TENIR JUSQU'À 64 ANS EST **MISSION IMPOSSIBLE !**

DONC IL Y AURA UNE DÉCOTE JUSQU'À SON DÉCÈS...

PARTIR AVANT NE SERA PAS UN « CHOIX » COMME LE PRÉSENTE LE GOUVERNEMENT, CAR

PLUS DE 50 % DES TRAVAILLEUR·EUSE·S NE SONT PLUS EN EMPLOI APRÈS 60 ANS.



L'ÂGE PIVOT POURRA ÊTRE REPORTÉ

**AU FIL DES ANS (65, 66, 67ANS...)
EN FONCTION DE L'ESPÉRANCE DE VIE !**

L'injustice des Hauts Salaires

UNE COTISATION
DE SEULEMENT
2,81%
SERA APPLIQUÉE
SUR LA PART DES
HAUTS SALAIRES
QUI DÉPASSE
10 000 €
BRUTS PAR MOIS.



LES **GRANDES ENTREPRISES** EN
SORTENT GAGNANTES AVEC UNE
ÉCONOMIE DE COTISATIONS DE
2,7 MILLIARDS €
PAR AN

AUTANT D'ARGENT QUI N'IRA
PAS DANS LES CAISSES !

IL VA FALLOIR QUAND MÊME
VERSER LA RETRAITE DES **HAUTS**
SALAIRES QUI ONT COTISÉS À
L'ANCIEN SYSTÈME, PENDANT 20-30
ANS SOIT :

4,5 MILLIARDS €
PAR AN

Les Intermittent.e.s du Spectacle

DANS LES FAITS, LE SYSTÈME
MÊME DE RETRAITE PAR POINT
À UNE GRAVE CONSÉQUENCE :

**IL EST TRÈS
DÉFAVORABLE
À TOU·TE·S
LES PRÉCAIRES.**

LES INTERMITTENT·E·S
CONNAISSENT DÉJÀ DES
**CARRIÈRES TRÈS SOUVENT
CHAOTIQUES**, QUI SE
TRADUISENT PAR

**DES RETRAITES
TRÈS BASSES !**

LES PÉRIODES DE **CHÔMAGE NON
INDEMNISÉES** VONT PESER, À LA
BAISSE, ENCORE PLUS LOURD QUE
MAINTENANT NOTAMMENT LES
JOURS DE CARENCES ET FRANCHISE



Les Artistes Auteur.e.s

**LA SITUATION EST
CRITIQUE POUR LES
ARTISTES AUTEUR.E.S...**

**RÉFORME
DES RETRAITES :**

**2 FOIS PLUS DE
COTISATIONS À
PAYER**

**-20% DE BAISSSE DE
LEUR RETRAITE**



**C'EST
PERDANT/PERDANT**



LES CARRIÈRES ACCIDENTÉES, COMMUNES DANS LES MÉTIERS DE LA CULTURE, LE GOUVERNEMENT PRÉVOIT DE LEUR ACCORDER UNE SORTE D'AUMÔNE, EN ATTRIBUANT AUX PÉRIODES DE CHÔMAGE DES « **POINTS DE SOLIDARITÉ** » PRÉLEVÉS SUR LE BUDGET DE L'ÉTAT.

EN CLAIR, LES
INTERMITTENT·E·S/AUTEUR·E·S
SERONT À LA MERCI DE LA
CHARITÉ
GOUVERNEMENTALE !

CONSCIENT DE L'IMPACT
DÉSASTREUX DE LA RÉFORME
SUR LES MÉTIERS DE LA
CULTURE, LE GOUVERNEMENT
PROPOSE D'ALLER PIOCHER...

**DANS
LES CAISSES
DU BUDGET DE
LA CULTURE !**



DANS UN SECTEUR DÉJÀ AFFAIBLI,
LE FINANCEMENT DE LA CRÉATION
PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE SERA
CONSIDÉRABLEMENT RÉDUIT !

BUDGET DE LA CULTURE
3 MILLIARDS €/AN
(HORS AUDIOVISUEL PUBLIC)

- 350 MILLIONS €/AN

POUR FINANCER L'ÉQUIVALENT DES
COTISATIONS PATRONALES POUR LES
ARTISTES AUTRICES/AUTEURS

-110 MILLIONS €/AN

DE COMPENSATION D'UN
ABATTEMENT DE 30% POUR
LES INTERMITTENT.E.S

-110 MILLIONS €/AN

POUR LES JOURNALISTES
ET LES ARCHITECTES

MAIS LE
GOUVERNEMENT
PROMET UNE
PENSION MINIMALE
DE
1000€!

C'EST UNE
AVANCÉE !



MENSONGE !

LE MINIMUM DE
RETRAITE NE VAUDRA
QUE POUR LES
"CARRIÈRES
COMPLÈTES" !

AUCUN.E
INTERMITTENT.E,
AUCUN.E AUTEUR.E
NE REMPLIRA CETTE
CONDITION !

**ET 1000€ ÇA RESTE
ENCORE TROP PEU....**

EN FRANCE, EN 2018,
LE SEUIL DE PAUVRETÉ
MONÉTAIRE POUR UNE
PERSONNE SEULE ÉTAIT DE

1026€

NETS PAR MOIS.

POUR VOUS RÉCOMPENSER
D'AVOIR TRAVAILLÉ TOUTE
VOTRE VIE, VOUS AVEZ
GAGNÉ LE DROIT D'ÊTRE
UNE RETRAITÉE PAUVRE !



**EN PLUS, CETTE
PROMESSE A DÉJÀ ÉTÉ
INSCRITE DANS LA LOI
EN 2003.**

**ELLE N'A
JAMAIS ÉTÉ
RESPECTÉE...**

Les Femmes particulièrement Impactées

LES FEMMES ONT DES CARRIÈRES **PLUS COURTES** ET DES REVENUS **PLUS BAS** QUE LES HOMMES, MAIS ELLES VIVENT PLUS LONGTEMPS.

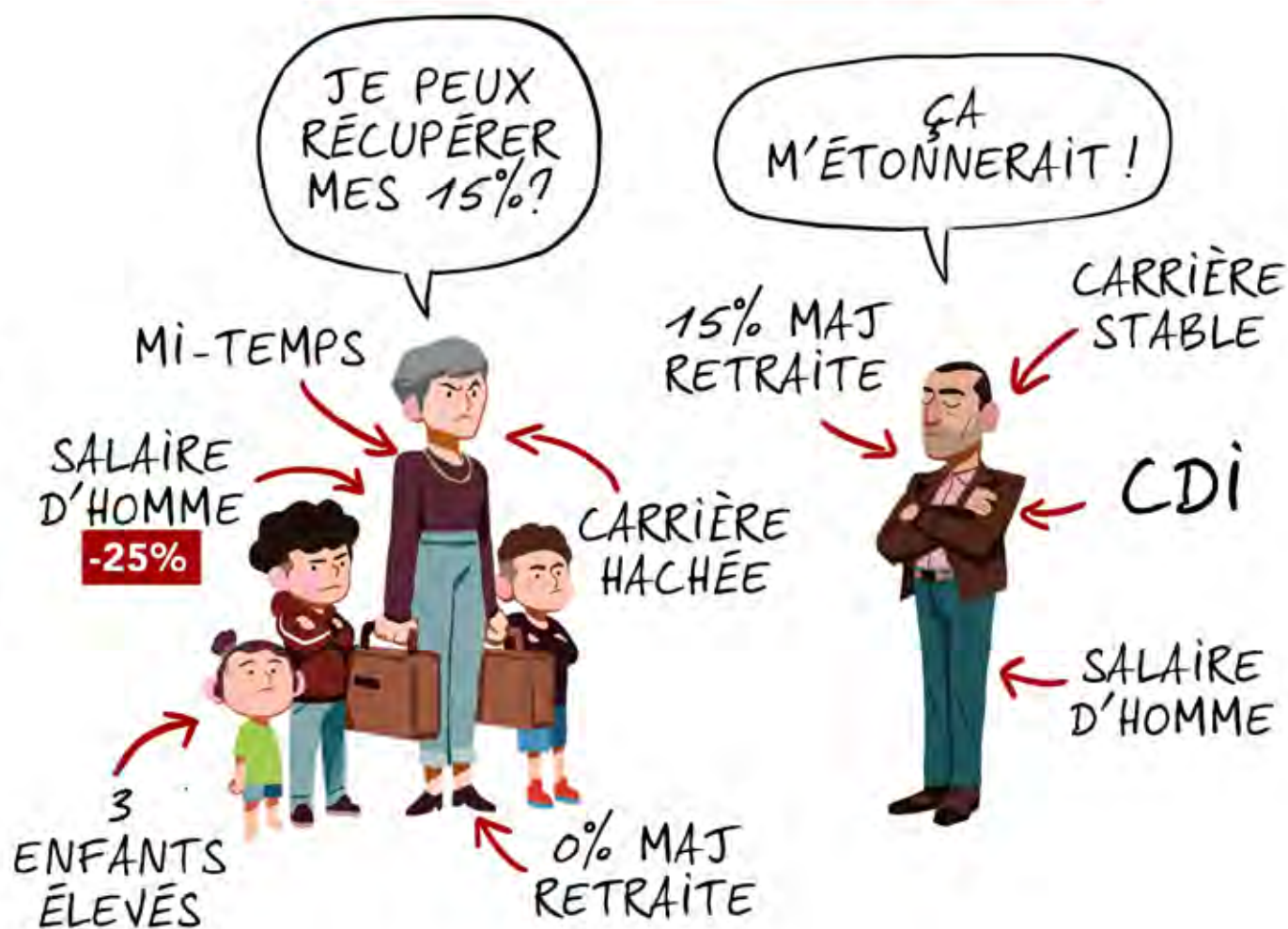
LEUR PENSION DE RETRAITE, **DÉJÀ BASSE**, VA ÊTRE DUREMENT IMPACTÉE PAR LA RÉFORME.

LES MÈRES

- **MAJORATION DE 5 %** au choix de la pension d'un des deux parents pour chaque enfant.
- **RISQUE** que ce soit le meilleur salaire – en général le père – qui prenne la majoration !

Les projections ont montré que la quasi-totalité des mères y perdraient, y compris celles qui n'ont qu'un ou deux enfants.

DIVORCE À LA MACRON





LES MARIÉES

→ **LES PENSIONS DE RÉVERSION**
(INDEMNITÉ VERSÉE AUX VEUVES OU AUX VEUFES APRÈS LA MORT DE LEUR CONJOINT)

Elles ne seront **plus accessibles automatiquement** en cas de divorce et pourront seulement être touchées une fois que le **conjoint survivant sera à la retraite**, alors qu'aujourd'hui elles sont ouvertes **dès 55 ans** dans le privé.

APRÈS UNE ATTAQUE SANS PRÉCÉDENT DE
L'ASSURANCE CHÔMAGE, PUIS DE LA RETRAITE,
LE GOUVERNEMENT COMPTE BIEN
**DÉTRUIRE CE QUI RESTE DE
LA PROTECTION SOCIALE !**



* Revenu Universel
d'Activité

IL FAUT LE
RETRAIT DE
CETTE RÉFORME
DÉGUEULASSE!



MAIS
COMMENT
FAIRE ?

REJOINS
LA LUTTE !



IL Y A
PLEIN DE
MOYEN DE
PROTESTER !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

C'EST IMPORTANT DE SE RECONTRER
ET DISCUTER, NOTAMMENT DANS SON
SECTEUR D'ACTIVITÉ.

Il y en a forcément pas loin
de chez vous ou alors créez la !

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ART ET CULTURE
ÎLE-DE-FRANCE**
LUNDI 6 JANVIER À 18H
AU THÉÂTRE TRAVERSIÈRE
15 BIS RUE TRAVERSIERE

[LIENS DANS LA](#)

MANIFESTATION

UNE FORME DE MOBILISATION
CLASSIQUE, MAIS **IMPORTANT** POUR
RENCONTRER DES GENS, SE COMPTER
ET SE RÉAPPROPRIER L'ESPACE PUBLIC !

**MANIFESTATION
INTERPROFESSIONNELLE**

JEUDI 9 JANVIER
PARTOUT EN FRANCE

GRÈVE

**C'EST UN DROIT
CONSTITUTIONNEL !**

C'EST UN **MOYEN EFFICACE** DE
PARALYSER L'ÉCONOMIE POUR CRÉER UN
RAPPORT DE FORCE.

Ne laissons pas seuls les
cheminot·e·s et agent·e·s RATP qui
tiennent la grève depuis
plusieurs semaines !

IL FAUT AMPLIFIER LES **GRÈVES DANS
LES MÉTIERS DE LA CULTURE**, OÙ
LUTTENT NOTAMMENT L'OPÉRA DE
PARIS, LA COMÉDIE FRANÇAISE, RADIO
FRANCE, ET PLEIN D'AUTRES.

BLOCAGE, OCCUPATION, INTERVENTION...

PARTOUT EN FRANCE DES **ACTIONS**
SONT ORGANISÉES RÉGULIÈREMENT
PAR DES COLLECTIFS, SYNDICATS ET
ASSOCIATIONS !

**SOUTENEZ LES
CAISSES DE GRÈVES !**
[LIENS DANS LA DESCRIPTION
DE CETTE IMAGE](#)